

Envoyé en préfecture le 08/11/2022

Reçu en préfecture le 08/11/2022

Publié le

ID : 034-263400194-20221107-399-DE

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LODEVE - HERAULT



Séance du 4 novembre 2022, nouvelle convocation suite à l'absence de quorum le 28 octobre 2022,

L'an deux mille-vingt-deux et le 4 novembre à 15h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est assemblé sous la Présidence de Monique GALEOTE, vice-présidente.

Présents : Monique GALEOTE, Michel PANIS, Michèle NICOL,

Délibération n° 399

Objet :

Budget 2022 CCAS, décision modificative n°1

Représentés :

Non représentés : Gaëlle LEVEQUE, Ahmed KASSOUH, Damien ALIBERT, Magali STADLER, Marc PIMPETERRE, Fatiha ENNADIFI, Laurent MAITRE, Marie-Pierre DELCROIX, Gilbert MARTINEZ

Secrétaire de séance : Guilhem RAMBAUD

Vu le financement par la CAF du projet « Point Ecoute Jeunes »,

Vu le financement par la DDETS des projets « Equithérapie » et « Point Ecoute Jeunes »,

Vu le financement par la Communauté de Communes Lodévois et Larzac du projet « Point Ecoute Jeunes »,

Il conviendrait de modifier le Budget 2022 du CCAS.

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré sur cette affaire :

DECIDE de modifier le budget de la façon suivante :

<u>Dépenses</u>			<u>Recettes</u>		
<u>Compte</u>	<u>Fonction</u>	<u>Montant</u>	<u>Compte</u>	<u>Fonction</u>	<u>Montant</u>
64131 – Salaires et Traitement	02	+ 6 900 €	74718 –Participation DDETS	02	+ 4 000 €
			7475 – Groupement de collectivités	02	+ 900 €
			7478 – Autres organismes	02	+ 2 000 €
<u>Total</u>		+ 6 900 €	<u>Total</u>		+ 6 900 €

AUTORISE Madame la Présidente et Madame la Vice-présidente à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

CHARGE Madame la Présidente et Madame la Vice-présidente de notifier la présente à Monsieur le Sous-Préfet de Lodève

Fait à Lodève le 7 novembre 2022
Pour copie conforme

Nombre de conseillers en exercice : 12
Présents ou représentés : 3
Pour : 3
Contre : 0
Abstention : 0

La Présidente du CCAS
Gaëlle LEVEQUE

Par délégation
La Vice-Présidente du C.C.A.S.
Monique GALEOTE

